

# Simplifiez le paiement de vos factures



**Optez pour le prélèvement mensuel ou à chaque facture. Un service simple et gratuit.**



## Gratuité

Ce service vous est offert et vous économisez les frais d'envoi de vos paiements.



## Souplesse

Vous gardez toute liberté de suspendre ou d'annuler le prélèvement à tout moment.



## Tranquillité

Vous n'oubliez pas de régler votre facture, même en vacances ou loin de chez vous. Vous évitez ainsi des pénalités de retard.



## Facilité

Retournez simplement le mandat de prélèvement SEPA.

➔ **Passez à la facture électronique et devenez acteur de la préservation de l'environnement**

Vous pouvez autoriser le prélèvement bancaire à chaque facture ou mensuel, en nous retournant le mandat SEPA ci-dessous, rempli, daté, signé et accompagné de vos coordonnées bancaires au format de votre choix (RIB / BIC IBAN) à l'adresse suivante :

**Eau du Grand Lyon – Service Relations Usagers, TSA 70113 – 33 689 MERIGNAC CEDEX**



## Mandat de prélèvement SEPA

A envoyer à Eau du Grand Lyon - TSA 70113 - 33 689 MERIGNAC CEDEX

### Titulaire du compte à remplir

Nom / Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

IBAN : \_\_\_\_\_

Code BIC : \_\_\_\_\_

### Référence Contrat

Votre référence : \_\_\_\_\_

### Créancier

Créancier : Eau du Grand Lyon - La Régie  
Identifiant (ICS) : FR34ZZZ8895BE

### Prélèvement

Je souhaite bénéficier du prélèvement :

- Chaque mois le  
 A chaque facture

### Facture électronique

- Je passe à la facture électronique

Type de paiement : récurrent

Date : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_

Signature :

En signant ce formulaire, vous autorisez Eau du Grand Lyon - La Régie à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions d'Eau du Grand Lyon - La Régie. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

